



Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel de Besançon (PSI) (Siren : 252507868)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Besançon
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/07/1996
Date d'effet	01/07/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean-Louis FOUSSERET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	CAGB 4, rue G. Plançon 25043 Besançon Cedex
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25043 Besançon cedex
Téléphone	03 81 65 07 00
Fax	03 81 82 29 60
Courriel	anthony.jeanbourquin@temis.org
Site internet	www.temis.org

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	184 207
Densité moyenne	425,17

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
25	CA du Grand Besançon (242500361)	CA

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS (182500025)
DEPARTEMENT DU DOUBS (222500019)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>réalisation d'un parc scientifique et industriel : le syndicat : - coordonne l'action des collectivités membres, de l'Etat, du monde de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement afin de créer une synergie technopolitaine, - crée et réalise une opération d'aménagement concerté à l'initiative des collectivités. A cet effet, il a la compétence foncière, la responsabilité opérationnelle et financière de l'opération.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)